

Exigences d'obtention d'un diplôme pour étudiants adultes Programme d'études technologiques du secondaire (anglais)

Exigences de crédits ¹	Types de programmes d'études que les écoles et les centres d'apprentissage pour adultes peuvent utiliser pour répondre aux critères d'obtention de crédits				Programmes d'études précis en vigueur à compter de l'année scolaire 2002-2003
	Élaboré au Ministère	IB/AP	CPE ²	PPE ²	
<i>English Language Arts</i> (secondaire 4) 1	✓	✓	X	X	<p>English Language Arts: A Comprehensive Focus, secondaire 4 ou English Language Arts: A Literary Focus, secondaire 4 ou English Language Arts: A Transactional Focus, secondaire 4 ou English Language Arts: Language and Technical Communication, secondaire 4 ou cours d'English Language Arts, secondaire 4, antérieurement crédité p. ex. English Language Arts 40G)</p>
<i>Mathematics</i> (secondaire 4) 1	✓	✓	X	X	<p>Pre-Calculus Mathematics, secondaire 4 ou Applied Mathematics, secondaire 4 ou Consumer Mathematics, secondaire 4 ou Accounting Systems, secondaire 4 ou cours de mathematics de secondaire 4 antérieurement crédité (p. ex. Mathematics 40G)</p>
Crédits en études technologiques ³ 6	✓	✓	✓	✓	
NOMBRE TOTAL DE CRÉDITS <u>8</u>					Clé : ✓ Oui X Non

¹ Les désignations de cours peuvent comprendre G, F, S, M, E, U ou C. Elles doivent apparaître sur le relevé de notes émis par la division ou le district scolaire ou le centre d'apprentissage pour adultes.

² Les élèves peuvent compléter un maximum de 4 crédits de Cours proposés par l'école (CPE) et un maximum de 2 crédits de Projets proposés par l'élève (PPE) envers les exigences d'obtention de diplôme pour étudiants adultes. (Note : 1 crédit peut être accordé pour service communautaire ainsi qu'un maximum de 2 crédits spéciaux de langue et/ou 2 crédits de cours privés de musique.)

³ Ces 6 crédits doivent tous provenir d'un regroupement du programme d'études technologiques approuvé par le Ministère avec un minimum de 2 cours en secondaire 3 et 2 cours en secondaire 4.